

Site-pilote du grand Sud calédonien

Fiche Activité n° 1- Projet INTEGRE

« Renforcement de la gestion participative et intégrée du Grand Lagon Sud »

Auteur : province Sud, Manina Tehei et Emmanuel Coutures, service de l'évaluation environnementale, après consultation des comités de gestion du grand Sud

Site pilote concerné :

Grand Sud Calédonien, Ouvéa, Zone côtière Nord Est

Titre de l'activité :

Accompagnement et renforcement de la gestion participative et intégrée du Grand Lagon Sud (GLS) et participation à la mise en œuvre des plans d'actions annuels

Contexte

L'inscription du Grand Lagon Sud au patrimoine mondial de l'Unesco a initié la gestion participative en Nouvelle-Calédonie. A travers cette initiative, des comités de gestion ont été créés afin d'intégrer les populations locales et les différents acteurs dans ce vaste projet dont l'objectif est de maintenir l'intégrité du bien inscrit.

Depuis leur création fin 2010, leur fonctionnement s'est avéré complexe faute notamment d'un accompagnement sur le terrain assidu et de membres suffisamment formés à ce type de gestion.

En effet, un certain nombre de difficultés ont été observées, notamment dans la gestion associative du comité ou encore dans l'appropriation même du plan de gestion, pourtant élaboré de façon participative.

Il semble donc nécessaire de revenir sur les bases du fonctionnement complexe d'un comité de gestion et de renforcer leurs connaissances par un accompagnement adéquat, ceci dans l'objectif qu'ils soient autonomes dans la gestion quotidienne de leur comité mais également dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions qu'ils auront choisies comme prioritaires.

Descriptif de l'activité :

L'accompagnement et le renforcement de la gestion participative du grand lagon Sud auquel le projet INTEGRE participe devrait permettre à terme que le dispositif de gestion participative soit opérationnel à l'issue des 3 années à venir. Pour y parvenir, il est proposé les 2 actions suivantes :

1. Accompagnement et renforcement de la gestion participative :

- au sein du comité de gestion local de l'Île des Pins par le recrutement d'un animateur local à mi-temps. L'animateur aura la charge notamment d'animer les diverses réunions et séances de travail du comité ainsi que l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des actions du programme d'actions annuel (cf. le détail des missions données dans l'annexe 2);

- à l'Île Ouen et à Goro par le recrutement d'un chargé d'étude qui aura en plus des missions d'animations, la mission d'élaborer de manière participative un plan de gestion intégrée de l'environnement à l'échelle du Grand Sud, qui pourra servir d'orientations stratégiques à nos politiques publiques (voir fiche n°3). Pour cette action, le temps de travail alloué à l'animation est évalué à un ¼ de temps (cf. le détail des missions données dans l'annexe 1) ;

2. **Participation à la mise en œuvre des différentes actions localement définies en concertation avec les comités locaux et décrites dans les plans d'actions annuels.** Il est proposé de réserver un budget de 1 200 000 FXPF par comité de gestion et par an (cf. le programme d'actions 2014 pour l'Île des Pins dans l'annexe 3) pour mettre en œuvre un programme d'actions défini annuellement par les CG et la province Sud. Ces actions devront être en cohérence avec le plan de gestion du Grand Lagon Sud. Les plans d'actions étant à définir chaque année, les actions retenues pour le financement INTEGRE seront présentées en Comité local et validé avec la coordinatrice INTEGRE. L'allocation du budget et les modalités de mise en œuvre (par les comités de gestion eux-mêmes ou en s'appuyant sur d'autres opérateurs) est de fait liée à la validation des plans d'actions par chaque comité de gestion local.

L'animateur local ainsi que le chargé d'étude seront les relais du projet INTEGRE sur chacun des sites en appui aux agents provinciaux en charge du dossier du patrimoine mondial en province Sud, ainsi qu'à la coordinatrice adjointe du projet INTEGRE sur le territoire.

Il est important de préciser que l'animateur local à l'Île des Pins ainsi que le chargé d'étude seront co-encadrés tout au long du projet par deux agents provinciaux, qui sont en charge du dossier du patrimoine mondial en province Sud. Les personnes seront dans un premier temps formées à l'animation de réunions et accompagnées sur le terrain par un encadrant. Il est prévu que l'animateur, le chargé d'étude et les encadrants se réunissent au minimum une fois par mois afin de partager les informations récoltées et faire un point sur l'état d'avancement des missions confiées.

Résultat INTEGRE auquel contribue l'activité :

- S3 / R 8 à R 11
- S4 / R 13 à R 16.

Enjeu du site pilote auquel répond l'activité :

Le site pilote du grand sud calédonien est complexe à gérer de par sa grande superficie et les différents acteurs locaux qui y cohabitent. De plus, cette complexité est renforcée par les différents usages et valeurs coutumières dont les populations locales se prévalent sur le milieu marin.

Il semble donc tout à fait pertinent de renforcer la présence sur le terrain par une équipe d'animateur et de chargé d'études afin d'asseoir des bases solides de gestion participative dans le but de maintenir l'intégrité du bien inscrit.

Partenaires :

Le pilote de l'activité est la province Sud avec le support de la direction en charge de l'environnement, avec comme partenaires privilégiés les trois comités de gestion locaux : de l'Île Ouen, de l'Île des Pins et de Goro.

Il est également prévu de s'appuyer sur l'expertise d'autres partenaires tels que les autres services techniques de la province Sud, notamment la direction du développement rural (DDR), la direction du foncier et de l'aménagement (DFA), la direction de l'économie, de la formation et de l'emploi (DEFE), la direction de l'équipement (DE) mais également le Groupement d'Intérêt Public Conservatoire des

Espaces Naturels (CEN), en tant que point focal de la Nouvelle-Calédonie pour le bien inscrit au patrimoine mondial.

Pour les actions à initiatives locales, des associations (WWF, SCO, CIE...) ou des bureaux d'études pourraient être sollicités.

Coût de l'activité et financements envisagés :

Budget prévisionnel sur 3 ans :

	Action 1	Action 2
1. Personnel	7 675 000	10 800 000 – non reparti par poste budgétaire à ce stade
Animation du processus à l'île des Pins (à mi-temps sur 1 an puis (3/4 temps)	7 000 000	
Animation du processus à l'île Ouen et Goro (à ¼ de temps)	4 500 000	
Indemnités per diem (animateur Ile des Pins)	675 000	
2. Déplacement	825 000	
Rencontres avec les acteurs concernés (billets d'avion Néa-IDP)	825 000	
3. Equipement	1 000 000	
Matériel informatique et bureautique	1 000 000	
4. Consommables		
5. Sous-traitance et prestations externes		
5. Autres coûts directs		
TOTAUX	14 000 000	10 800 000

Détail de ce qui pourrait être pris en charge par INTEGRE, ainsi que les co-financements éventuels.

	Action 1		Action 2
	Animation IdP	Goro/île Ouin	
INTEGRE	9 500 000	4 500 000	10 800 000
Province Sud, réparti comme suit	7 300 000	5 300 000	
• Encadrement en ETP	4 000 000	4 000 000	
• Frais indemnités encadrants	750 000	750 000	
• Bureaux à l'île des Pins	2 000 000		
• Frais de mise à disposition d'un véhicule	500 000	500 000	
• Consommables (papeterie)	50 000	50 000	
• Subventions provinciales des comités de gestion			8 000 000
TOTAUX	16 800 000	9 800 000	18 800 000

Planning : Sur 3 ans maximum (août 2014 - mars 2017)

N° Action	Intitulé de l'action	2014 T3	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T1
1	Renforcement de l'animation à l'île des Pins	x	x	x	x	x	x	x	X	x	X
2	Renforcement de l'animation à l'île Ouen et Goro	x	x	x	x	x	x	x	X	x	X
3	Mise en œuvre d'actions pilote localement	x	x	x	x	x	x	x	X	x	X

Acceptabilité et intégration locale :

Cette activité répond aux besoins identifiés par la collectivité en charge de la gestion du bien inscrit au PM en province Sud ainsi que des membres des comités de gestion locaux. Le renforcement de l'accompagnement sur le terrain a été présenté en réunions des comités de gestion locaux.

De plus, afin d'assurer une bonne appropriation de ce projet, il a été élaboré de sorte que l'activité soit partagée entre la collectivité concernée et les comités de gestion locaux en place.

Le recrutement se fera localement afin de faciliter l'intégration de l'animateur.

Bénéfices attendus pour les populations :

Les bénéfices attendus sont une meilleure compréhension et prise en compte des enjeux environnementaux et de conservation des sites inscrits au PM par les populations locales.

Il s'agit également de mieux comprendre les valeurs coutumières associées à un site naturel et de valoriser ce partage des savoirs traditionnels au travers de collaborations entre institutions et organisations coutumières sur des projets de développement durable de sites naturels.

Pérennité (si applicable) :

Un portage politique est nécessaire à la pérennisation des activités initiées dans le cadre du programme INTEGRE. Il est tout à fait envisageable de prévoir tout ou partie du budget nécessaire à la pérennisation de cette activité. Il est d'autant plus important que l'activité d'animation soit un succès pour convaincre l'exécutif provincial de la nécessité de la pérennisation de ces postes ou par le moyen d'autres financements (ex : autofinancement) ou co-financement (ex : apports d'autres collectivités telles que les communes concernées).

Liste des annexes :

ANNEXE 1 : Avis de vacance de poste dans la fonction publique pour le poste de Chargé d'étude local des dossiers patrimoniaux du Grand Sud

ANNEXE 2 : Avis de vacance de poste dans la fonction publique pour le poste d'animateur local à mi-temps du dossier patrimoine mondial à l'île des Pins

ANNEX 3 : Programme d'actions 2014 du comité de gestion local de l'île des Pins



AVIS DE VACANCE DE POSTE

dans la fonction publique

N° 2014-XXXX du

LOCALISATION DU POSTE	DESCRIPTIF DU POSTE
<p>Collectivité : Province Sud</p> <p>Direction : Direction de l'Environnement</p> <p>Service : Conservation de la Biodiversité</p> <p>Section :</p> <p>Site : Nouméa ou Yaté</p>	<p>Intitulé du poste : Chargé d'étude local des dossiers patrimoniaux du Grand Sud</p> <p>Cadre : filière technique</p> <p>Corps : Ingénieur</p> <p>Catégorie : A</p> <p>Poste à pourvoir à compter : 1^{er} septembre 2014</p>
<p><u>Recrutement par voie statutaire</u> :</p> <p><input type="checkbox"/> mutation d'un personnel titulaire</p> <p><input type="checkbox"/> détachement</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> recrutement externe sur titre (poste en CDD de 1 an, renouvelable)</p> <p style="text-align: center;"><u>Missions principales</u></p> <p>Dans le cadre du projet INTEGRE financé par l'Union Européenne (X^{ème} Fonds Européen de Développement Régional (FED)), la province recrute un chargé d'étude local des dossiers patrimoniaux du Grand Sud.</p> <p>Le candidat retenu, placé sous la responsabilité du chef de service Conservation de la Biodiversité, sera chargé de la valorisation de la biodiversité locale au travers de l'animation de projets à portée internationale (UNESCO/Grand Lagon Sud, RAMSAR) notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- La conception de démarche projet ;- La supervision d'études scientifiques et la réalisation de synthèses bibliographiques ;- L'élaboration de plans de gestion ;- La coordination et le contrôle de la mise en œuvre des actions ;- L'animation de groupes techniques. <p>Il participera également à la mise en œuvre du plan de gestion du Grand Lagon Sud inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, en particulier en appui aux comités de gestion locaux de la tribu de Goro et de l'Île Ouen notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- Organiser et animer des réunions de travail ;- Coordonner la mise en œuvre d'actions menées par les comités de gestion ;- Favoriser les relations entre les comités de gestion locaux et les différents partenaires du plan de gestion du Grand Lagon Sud, ainsi qu'avec les organismes de recherche et les associations travaillant dans le domaine de l'environnement ;- Suivre les différentes actions liées aux suivis scientifiques et participatifs des écosystèmes terrestres et marins,- Mener les actions d'information et de sensibilisation à la protection de l'environnement auprès de tout public,- Participer aux actions transversales liées aux dossiers Patrimoine Mondial et Ramsar (forums, formations, etc.),- Planifier et rendre compte des activités réalisées sous forme de rapport mensuel écrit.	

Compétences requises

Connaissances :

- Management de projets ;
- Expertise reconnue en écologie et en gestion de l'environnement ;
- Connaissance avérée des milieux terrestre et marin néocalédoniens, de leurs menaces et des enjeux de développement durable avec les populations locales ;
- Connaissances de la réglementation environnementale locale ;
- Maîtrise des logiciels Word, Excel, Power-Point, Map Info.

Qualités :

- Capacité d'organisation ;
- Esprit d'analyse, de synthèse et une aptitude à la rédaction et au suivi administratif des dossiers ;
- Savoir faire preuve d'autonomie ;
- Très bon relationnel et dynamisme ;
- Etre rigoureux ;
- Savoir prendre des initiatives et avoir un bon sens de l'organisation ;
- Ouverture d'esprit - capacité à travailler en milieu pluriethnique ;
- Disponibilité et discrétion ;
- Ecoute face aux demandes avec aptitude aux changements ;
- bonne expression écrite et orale.

pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter monsieur Emmanuel COUTURES - Tél : 20-34-50 / courriel : emmanuel.coutures@province-sud.nc

Vous pouvez également consulter cet avis de vacance de poste sur le site internet de la province Sud <http://www.province-sud.nc>

*Les candidatures **précisant la référence du présent avis de vacance de poste** et accompagnées d'une lettre de motivation, d'un CV doivent parvenir à la direction des ressources humaines de la province Sud – service du développement des carrières, du conseil et des relations sociales – 55, rue G. CLEMENCEAU - B.P. 3215 – 98846 NOUMEA CEDEX, au plus tard le :*



Passé ce délai, les candidatures ne seront plus prises en considération.

L'attention des candidats est appelée sur le fait que le présent appel à candidature s'adresse en priorité aux fonctionnaires. Toutefois, en l'absence de candidature de fonctionnaire, le poste pourra être pourvu par :

- un recrutement externe sur titre
- le recrutement d'un contractuel pour une durée déterminée qui n'excèdera pas un an
(article 11 du statut général des fonctionnaires).

AVIS DE VACANCE DE POSTE



dans la fonction publique

N° 2014-XXXX du

LOCALISATION DU POSTE	DESCRIPTIF DU POSTE
<p>Collectivité : Province Sud</p> <p>Direction : Direction de l'Environnement</p> <p>Service : Conservation de la Biodiversité</p> <p>Section :</p> <p>Site : Vao – Île des Pins</p>	<p>Intitulé du poste : Animateur local à mi-temps du dossier patrimoine mondial à l'Île des Pins</p> <p>Cadre : filière technique</p> <p>Corps : Technicien / technicien supérieur</p> <p>Catégorie : B/B+</p> <p>Poste à pourvoir à compter : 1^{er} septembre 2014</p>
<p>Recrutement par voie statutaire :</p> <p><input type="checkbox"/> mutation d'un personnel titulaire</p> <p><input type="checkbox"/> détachement</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> recrutement externe sur titre (poste à mi-temps en CDD de 1 an, renouvelable)</p> <p style="text-align: center;"><u>Missions principales</u></p> <p>Dans le cadre du projet INTEGRE financé par l'Union Européenne (X^{ème} Fonds Européen de Développement Régional (FED)), la province recrute un animateur local du dossier patrimoine mondial pour l'Île des Pins.</p> <p>Le candidat retenu, placé sous la responsabilité du chef de service Conservation de la Biodiversité, sera chargé d'animer le comité de gestion local de l'Île des Pins et devra participer à la mise en œuvre des actions relatives au programme d'actions du CGL IDP, s'inscrivant dans le plan de gestion du Grand Lagon Sud inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- Organiser et animer des réunions de travail,- Assister le secrétaire et le trésorier du comité de gestion,- Coordonner et mettre en œuvre les actions menées par le comité de gestion local,- Favoriser les relations entre le comité de gestion local et les différents partenaires du plan de gestion du Grand Sud, ainsi qu'avec les organismes de recherche et les associations travaillant dans le domaine de l'environnement,- Suivre et réaliser les différentes actions liées aux suivis scientifiques et participatifs des écosystèmes terrestres et marins de l'Île des Pins,- Mener les actions d'information et de sensibilisation à la protection de l'environnement auprès de tout public,- Participer aux actions transversales liées au patrimoine mondial (forums, formations, etc.),- Planifier et rendre compte des activités réalisées sous forme de rapport mensuel. <p style="text-align: center;"><u>Compétences requises</u></p> <p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none">- Bonne connaissance de l'Île des Pins,- Maîtrise de la langue Kunié,	

- Etre sensibilisé à la gestion de l'environnement,
- Notions en comptabilité et gestion associative,
- Avoir des compétences en animation,
- Disposer d'une bonne maîtrise des logiciels Word, Excel et des connaissances en Power Point

Qualités :

- Savoir faire preuve d'autonomie tout en s'intégrant au travail en équipe,
- Très bon relationnel et dynamisme,
- Etre rigoureux,
- Savoir prendre des initiatives et avoir un bon sens de l'organisation
- Ouverture d'esprit - capacité à travailler en milieu pluriethnique ;
- Esprit d'analyse, de synthèse et une aptitude à la rédaction et au suivi administratif des dossiers
- Disponibilité et discrétion ;
- Ecoute face aux demandes avec aptitude aux changements ;
- Bonne expression écrite et orale ;

pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter monsieur Emmanuel COUTURES - Tél : 20-34-50 / courriel : emmanuel.coutures@province-sud.nc

Vous pouvez également consulter cet avis de vacance de poste sur le site internet de la province Sud <http://www.province-sud.nc>

*Les candidatures **précisant la référence du présent avis de vacance de poste** et accompagnées d'une lettre de motivation, d'un CV doivent parvenir à la direction des ressources humaines de la province Sud – service du développement des carrières, du conseil et des relations sociales – 55, rue G. CLEMENCEAU - B.P. 3215 – 98846 NOUMEA CEDEX, au plus tard le :*



Passé ce délai, les candidatures ne seront plus prises en considération.

L'attention des candidats est appelée sur le fait que le présent appel à candidature s'adresse en priorité aux fonctionnaires. Toutefois, en l'absence de candidature de fonctionnaire, le poste pourra être pourvu par :

- un recrutement externe sur titre
- le recrutement d'un contractuel pour une durée déterminée qui n'excèdera pas un an

(article 11 du statut général des fonctionnaires).

ANNEX 3 : Programme d'actions 2014 du comité de gestion local de l'île des Pins

PROGRAMME D'ACTIONS du COMITE DE GESTION LOCAL de l'ILE DES PINS (CGL IDP) ANNEE 2014										
N°	Sous-Objectif	Actions	Sous-Action	Plats	Echéancier	Réalisats attendus	BUDGET	Commentaires	Plats descriptifs	Actions du POG GLS
Objectif général : PRESERVATION DU BIEN INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO										
0			Suivi des communautés coralliennes	PS/UNE	05-17 octobre 2014	* rapport d'étude rendu	1 400 000	* étude faisant partie intégrante du suivi du Bien inscrit du GLS, réalisée tous les 3 ans		
Objectif : INFORMATION, PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE COMPORTEMENTS RESPONSABLES										
1	1. Diffuser une information adaptée, cohérente et ciblée.	1. Promouvoir le CGL IDP à travers des actions de sensibilisation du public.	a. Participer à la Foire de l'IDP	CGL IDP + PS (DENV)	07-08-09 JUIN 2014	* Participation à la foire * Distribution de fascicules d'information sur le CGL IDP * Recensement du nombre de passages dans le stand	25 000	* prise en charge des repas pour les animateurs CGL IDP des stands	1	n° 124 n°132 n°133 n°134
2			b. Organiser des Conférences publiques	CGL IDP + PS (DENV) + (GLL)	Samedi 11 OCT 2014 Samedi 13 DEC 2014	* Recensement du nombre de participants à la conférence.	80 000	* prise en charge par le CGL des frais de transport des participants + per diem * 1 à 2 invités par séance * collaboration avec TQGL	2 et 3bis	
3	Information et sensibilisation sur le terrain	Information sur les usages et la réglementation	Pose des trois panneaux du Patrimoine mondial de l'île des Pins	CGL IDP PS	rapide	* pose des panneaux au quel sur le site de l'île, baie de l'île, marée de l'île	-	* autorisation des propriétaires terriens * arrêt de date de la cérémonie de pose	3	n°221
Objectif : EVALUATION DES PRESSIONS ANTHROPIQUES ET DE LEUR IMPACT SUR LES ECOSYSTEMES ET LES RESSOURCES HALIEUTIQUES										
4			Suivre la problématique de la plaine d'Oré	CGL IDP + PS (DENV)	Toute l'année	* Participation aux réunions du GDR * Accompagnement du GDR aux réflexions vers un accord coutumier général * Accompagnement du GDR, dans les décisions en rapport avec les aménagements en faveur de la protection du patrimoine naturel	-		4	n° 26 n° 26
5			Réflexion sur la problématique des chiens errants		Toute l'année					
6			Réflexion sur la problématique des espèces envahissantes: les pinus		Toute l'année					
Objectif : MISE EN ŒUVRE D'UNE REGLEMENTATION ADAPTEE										
7	Création d'Arres Marines Protégées (AMP) pour des sites à enjeux forts		Réflexion sur le projet de création d'un AGDR sur l'atoll de Nakan Hal	PS CGL IDP	Toute l'année	* se réunir en réunion de travail * projet de création validé par les tribus et le PS	-			n° 119
8			Réflexion sur la problématique des véhicules (VHU)		Toute l'année					
Objectif : REALISATION D'ETUDES ET DE SUIVIS SUR LES ESPÈCES EMBLEMATIQUES ET LES ECOSYSTEMES										
9			Réflexion sur les orientations des programmes de recherches	CGL IDP	Toute l'année	* Organiser et Animer les groupes de travail	-	BULINE : * formation pour l'élevage de bulme sur l'IDP, financé par le PS BULINE : * subvention possible CASE (DDK) : aide au montage et suivi du projet		
FINANCEMENT										
		Accueil de l'Annuaire Patrimoine Mondial			A partir de SEPT 2014			* prise en charge des frais de fonctionnement via subvention INTERORE		
		Déplacements divers		CGL IDP	2014	SIO	100 000	* prise en charge des frais de transport et des frais per diem des membres du CGL lors de déplacements		
		Frais de repas et autres		CGL IDP	2014		100 000	* prise en charge des frais de repas des membres du CGL lors de déplacements		